



Formation / Comment bien gérer vos dotations

FORM.AT
COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Organisation de la formation :

- Intra en présentiel (dans vos locaux)
- Inter en présentiel (NIMES)
- Inter en distanciel

Code module : ECO 204**Durée** : 2 jours / 21 heures**Composition du groupe** : De 2 à 12 personnes**Prérequis** : Aucun**Public** : Membres du CSE (entreprises de + 50 salariés) Secrétaire du CSE et trésorier du CSE**Accès handicapés** : Les modalités de mise en œuvre seront adaptées selon les cas.

Méthodes pédagogiques :

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion discussion
- Utilisation de documents d'exemples
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation



Objectifs pédagogiques :

- Apporter des précisions sur le rôle et les missions du CSE ainsi que du trésorier en matière de comptabilisation des actions menées.
- Distinguer le budget de fonctionnement (AEP) et le budget social (ASC)
- Optimiser sa gestion et sécuriser l'utilisation des dotations
- S'informer sur les nouvelles obligations comptables



Programme



1. Définir les obligations comptables

- Les nouveautés juridiques
- Définir les obligations comptables en fonction de la taille du CSE
- Le rôle du Trésorier

2. Les notions comptables de base

- Les principes comptables à respecter
- Le langage comptable
- Les états de synthèse
- Le prévisionnel

3. La tenue des comptes

- Utiliser un plan comptable adapté au CSE :
- **Seuil de ressources de +153000**
- L'enregistrement des dépenses et des flux
- Les contrôles
- Les rapprochements bancaires
- L'approbation des comptes
- La présentation des comptes

4. La gestion des budgets

ECO204 Page 1/2

Contact :

Formation / Comment bien gérer vos dotations



Programme / suite

- La séparation des comptes
- Etablir son budget des ASC
- Respecter les règles d'URSSAF
- L'anticipation et la négociation du versement des dotations
- Le suivi des budgets

5. Formaliser sa propre organisation

- La responsabilité du trésorier
- L'engagement et le contrôle
- Le classement
- L'archivage des pièces justificatives

6. Les outils de gestion de budgets des CSE

- Quand et pourquoi s'équiper d'un logiciel de gestion ?
- Les outils sur le marché
- Le rôle de l'expert-comptable (dotation de + 153 000 €)
- La fréquence de présentation des comptes
- Les différentes formes de présentation

7. Les transferts

- Les règles à suivre

